

Compte-rendu | Rentañ-kont

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE LANGUE BRETONNE

BODAD TRA-KËR BREZHONEG

Mardi 18 mai 2021

Meurzh 18 a viz Mae 2021

Présents-es

- Anna Vari Chapalain, conseillère municipale chargée de la langue bretonne et de la diversité
- Uisant Crequer, adjoint à la maire, chargé du renouvellement démocratique
- Nabila Prigent, adjointe à la maire, chargée du socioculturel, de la vie associative et de la langue bretonne
- Nadine Urvois, conseillère municipale déléguée à la langue bretonne
- Yannig Menguy, directeur de Mervent
- Yann Guillamot, Brezhoneg War Wel
- Arnaud Elegoed, Bannoù Heol
- Andrev Sezneg, Scop Roudour
- David Ansquer, directeur de Ti ar Vro
- Tangi Louarn, Kevre Breizh
- Alan Foricher, Evel Just & Brezhoneg War Wel
- Bruno Boisrobert, Diwan

Excusés-es

- Vanessa Guillou, animatrice de Kenleur
- Laëtitia Kergoat, Div Yezh
- Ronan Leroy, Div Yezh
- Marc Andro, vice-président de Quimper Bretagne Occidentale chargé de l'attractivité du territoire, de la dynamique cornouaillaise et de la langue bretonne

Approbation du compte-rendu de la commission du 03/03/21

Anna Vari Chapalain : « Nous avons intégré les propositions de modifications qui nous ont été communiquées. »

Le compte rendu du 3 mars est adopté par l'ensemble des participants.

Quel élargissement pour la commission extra-municipale ?

Anna Vari Chapalain : « Depuis notre rencontre, une délégation de Brezhoneg War Wel, composée de Alan, Yannig et Yann a rencontré Marc Andro, afin d'échanger sur la meilleure manière de faire des propositions à QBO vis-à-vis de ses compétences. Nous avons eu une réunion le 11 mai dernier (*qui avait été décalée à cause du contexte sanitaire actuel*) et nous avons posé la question « Comment élargir la commission pour aller vite et être efficace ? » Un tour des communes a été fait pour faire le point sur les avancées et les points de blocage : les noms de rue pour certains, les animations pour d'autres. Pluguffan se distingue notamment par son livret de famille bilingue qui est en route et un Copil y est mis en place avec des associations et des élus.

CONTACT / DAREMPRED

Thomas MOYSAN
Chargé de mission
langue bretonne
Karget a gefridi evit
ar brezhoneg

02.98.98.45.18
06.40.15.52.32
thomas.moysan@quimper.bzh

Beaucoup d'élus étaient présents à cette réunion et il a été proposé, pour élargir la commission extra-municipale, qu'elle devienne une commission communautaire.

Les élus sont tout à fait partants avec, deux fois par an, « une commission communautaire » et, trois autres fois dans l'année, une « commission extra-municipale Quimper ». Par contre, lorsqu'on leur a parlé des associations, dont nous avons une liste pour celles présentes sur les communes, ainsi que des propositions reçues de Brezhoneg War Wel, les élus des communes ont souhaité qu'on contacte quand même toutes les associations, de façon à ce que le choix ne soit pas fait à l'avance. En fin d'année scolaire, on va donc écrire à toutes les associations de façon à ce qu'elles voient avec leurs élus, localement, et qu'on fasse une réunion élargie dans la deuxième quinzaine de septembre, une fois la rentrée passée. »

Plusieurs groupes de travail sont envisagés au sein des commissions :

- Enseignement (Quimper)
- Evènements culturels, en liens avec les organisateurs (Quimper)
- Travail de suivi : formulaires, signalétique, panneaux... (Quimper)
- Utilisation de la langue visible et audible (Quimper Bretagne Occidentale)
- Les déchets (Quimper Bretagne Occidentale)

Echanges sur l'actualité et divers

Yannick Menguy : « Quand on parle de QBO, on parle de travailler sur les compétences de QBO ou on parle de faire ce qui s'était fait au mandat précédent ? C'est-à-dire de créer un groupe de réflexion, de travail, sur le territoire de QBO, mais pas fondée sur les compétences communales ? »

Anna Vari Chapalain : « On parle bien d'une commission communautaire qui traite des compétences de QBO et qui sera composée de certains membres de la commission extra-municipale, qui sont ici autour de la table, d'associations et d'élus référents désignés pour représenter chaque commune. Il n'y aura pas tous les élus des communes de QBO. »

« On va écrire aux associations qui font des activités en breton bien-sûr, mais sur Ergué-Gabéric, notamment, il y plus d'une association. Il ne faut pas qu'il y ait le sentiment qu'on ait choisi une association plutôt que l'autre. Il faut donc que l'information soit largement diffusée. »

Yannick Menguy : « Il faudra être clair sur le fait qu'on sollicite ces associations communales pour travailler sur des compétences communautaires parce que je pense que les associations sont loin du communautaire. Elles ne connaissent pas les compétences. »

Nabila Prigent : « Ce sont les élus de chaque commune qui feront la proposition des associations pour travailler sur tous les projets communautaires. Les élus ont d'ailleurs apprécié qu'ils puissent proposer des associations de leur commune. »

Yannick Menguy : « En ce qui concerne les délégations de service public (DSP), qui sont de la responsabilité de QBO et dont le calendrier de renouvellement est assez urgent, il est important de planifier les choses et que, au moment de ces renouvellements, les choses que l'on souhaite mettre en place en termes de politique linguistique soient prêtes. Il faudra donc planifier les réunions sur des thématiques : les déchets ainsi que les transports, dont les renouvellements des DSP vont arriver très vite. »

Anna Vari Chapalain : « Si on a inscrit « déchets » aujourd'hui, c'est en fonction des dates des DSP. Le renouvellement de la DSP « ordures ménagères, déchets » intervient en 2022, l'eau et l'assainissement en février 2023, et les transports : fin 2023. »

« Le but est de bien caler les choses pour être efficace, de commencer avec « les déchets » aujourd'hui et ensuite, une fois que nous aurons élargi la commission, de travailler sur les autres DSP, en sachant qu'on a pris la plus urgente. »

Yannick Menguy : « Il est important d'avoir des réunions de travail précises avec, notamment, la présence des techniciens et responsables de services en lien avec les DSP étudiées. »

Anna Vari Chapalain : « Marc Andro indiquait que les groupes de travail en question, à l'échelle communautaire, pourraient comprendre des représentants de la commission communautaire, deux ou trois associatifs, deux ou trois élus, le ou la chargé(e) de mission qui travaillera sur la langue bretonne. Ce groupe-là, qui n'est pas extra large justement, pourra d'abord travailler sur les attentes en matière de langue bretonne

et se réunir ensuite pour continuer à travailler avec le vice-président en charge de la compétence et le directeur des services qui s'occupent de gérer ce domaine-là. »

Alan Foricher : « Je me félicite qu'on avance assez vite suite à la réunion qui a eu lieu avec le vice-président en charge de la langue bretonne. C'est plutôt bien. On pourrait regretter que ce travail soit ralenti par le fait que l'ensemble des associations y soient associées, mais je trouve, finalement, que c'est plutôt bien parce que cela permet à plus de personnes de se rendre compte qu'on travaille sur le territoire de QBO et que d'autres associations aussi peuvent s'intéresser à la langue bretonne. C'est plutôt intéressant et le calendrier est mis en place. »

Anna Vari Chapalain : « Il est vrai que, lors de la réunion du 11 mai dernier, les élus nous ont dit que les choses avaient quand même été ralenties par la crise du Covid. On sentait que c'était lourd. Il est vrai que lorsque l'on dit d'écrire à tout le monde à la fin juin, c'est le temps de la démocratie, de faire en sorte qu'il n'y ait pas de gens qui disent après « Mais qu'est-ce qu'ils font ? J'aurais bien aimé y être ». Comme cela les choses sont claires. »

Alan Foricher : « Et au-delà de ça, c'est aussi de la pédagogie collective. »

Anna Vari Chapalain : « En même temps, parce que cela a un intérêt pour les élus, on a dit qu'on leur transmettrait la partie du projet de territoire où étaient mentionnées la langue et la culture bretonne. Parce que le projet communautaire est en refonte aussi, et c'est quelque chose sur lequel il faudra se pencher. »

Yannick Menguy : « Quels sont les délais là-dessus ? »

Anna Vari Chapalain : « Il y a un peu de temps. Il faudra voir avec Marc. »

Yannick Menguy : « Le projet communautaire passera-t-il aussi par la commission extra-municipale ? »

Anna Vari Chapalain : « Oui, il sera expédié par mail en demandant : « Que souhaiteriez-vous enrichir ? » Il sera transmis à la fois aux élus et aux associations. »

Yannick Menguy : « Il y aura une réunion de prévue avec QBO dans le dernier trimestre de l'année scolaire Entre septembre et décembre 2021 ? »

Anna Vari Chapalain : « Fin septembre, on va inviter tout le monde. Peut-être qu'il y en aura deux coup sur coup car ce sera pour choisir. Il ne faudra donc pas trainer après. »

Yann Guillaumot : « Au rythme d'une réunion tous les six mois pour QBO ? »

Anna Vari Chapalain : « Oui, car il faudra en même temps que nous puissions tenir le rythme des réunions, comme celle dont je vous parle là, avec les élus des communes, afin que, là-aussi, la mutualisation et la pédagogie jouent et que ça avance justement dans les communes. Car tout doit avancer en même temps. »

Élaboration du « Guide d'utilisation du bilinguisme par la ville de Quimper »

Anna Vari Chapalain : « Le document présenté est constitué de trois colonnes : le texte initial est à gauche, le texte transmis par plusieurs associations qui sont réunies par Brezhoneg War Wel au milieu et, à droite, une première synthèse. Le but est d'obtenir un rendu, comme on l'avait évoqué la dernière fois, qui soit pédagogique, qui puisse être suivi par les services et qui soit réaliste. Mais, vous verrez que ce n'est pas quelque chose qui doit être gravé dans le marbre puisqu'il est proposé, dans le texte, de faire un bilan annuel, ce qui a été fait et non fait et d'éviter les « couacs » en analysant bien l'évolution au sein des différents services. »

Nabila Prigent : « Pour revenir sur le terme « couac », je précise que Uisant s'est engagé pour cette réunion-là à avoir quelqu'un du service pour voir comment ça se passe. Par contre, dans un premier temps, on s'est dit que nous allions, dans un premier temps, travailler le texte et le présenter ensuite au bureau municipal. Puis, une fois que tous les services ou responsables de services auront pris connaissance de notre guide d'utilisation, on prendra attache avec eux pour analyser l'application au sein du service concerné. Cela me semble plus constructif. »

Yannick Menguy : « On retravaille le texte et cette mouture issue de la réunion est proposée pour validation au bureau municipal et ensuite diffusé dans les services ? »

Nabila Prigent : « Exactement, le texte sera envoyé dans les services par l'intermédiaire de Uisant qui va le distribuer et s'assurer aussi de la compréhension de chaque service et que tous les responsables aient bien l'information. On s'est rendu compte, avec Anna Vari, que, parfois, certains responsables en ont entendus parler à un moment donné mais sans en connaître vraiment le contenu. »

Anna Vari Chapalain : « Arnaud avait déjà souligné, la dernière fois, qu'il y avait un texte et qu'il suffisait de le mettre en pratique. Il avait été convenu, pour reprendre les choses de façon pédagogique, avec le nouveau mandat et la nouvelle municipalité, qu'il valait peut-être mieux le remettre à la validation du bureau municipal. »

Alan Foricher : « J'ai une remarque sur le point 4 concernant les véhicules. Il est précisé : « *Les véhicules seront dotés de logos bilingues selon les règles de la charte graphique* ». J'ai également noté la création d'une police municipale avec, vraisemblablement, l'affectation de véhicules dédiés à la fonction. Il serait dommage que la désignation « Police municipale » ne soit pas bilingue sur ces derniers. La précédente municipalité avait créé la continuité publique et les véhicules sont de réels vecteurs de communication, importants et visibles des Quimpérois et des non-Quimpérois. Appliquer uniquement le logo me semble un peu restrictif. »

Anna Vari Chapalain : « Il faudrait échanger le mot « LOGOS » par « SIGNALETIQUES » (en fin page 10). »

« En ce qui concerne le sujet précis dont tu parles, j'ai vu hier Philippe Broudeur, qui est chargé de la tranquillité et de la sécurité publique. Il m'a informé que je serai invitée au bureau municipal fin mai / début juin parce que ce sujet-là sera inscrit à l'ordre du jour et que, justement, on touche un point un peu sensible quand on touche à la police et aux règles que l'Etat édicte. »

Arnaud Elegoed : « J'avais une question concernant le planning entre le bureau municipal et la mise en application. Quel est le calendrier ? »

Anna Vari Chapalain : « Je ne peux pas me prononcer aujourd'hui. Quand on aura adopté le texte, il faudra l'inscrire au programme du bureau municipal où il y a deux trois sujets par semaine, pas plus, avec des fois des urgences qui arrivent. Donc, entre le moment où on va faire la proposition, il y aura sûrement un délai de trois semaines, sachant qu'il faut transmettre les rapports en avance. Le but étant que ça puisse être terminé en juin - juillet de façon à ce que le texte puisse être transmis dès la rentrée dans les services. Cette date devrait aussi correspondre au recrutement d'un ou d'une chargé-e de mission langue bretonne à la place de Vefa Guenegan. À mon avis, il ne faut pas se précipiter pour le diffuser dans les services sans qu'il n'y ait quelqu'un qui soit référent pour en assurer le suivi. Y a-t-il d'autres propositions ? »

Tangi Louarn : « Je ne sais pas si on parle des coquilles, car il faudra une relecture pour les éviter. J'ai également une remarque de forme, par exemple, dans le 2^e paragraphe : « *La création de la commission extra-municipale Brezhoneg en décembre 2020 constitue une force de proposition* ». Je pense que dans la formulation, il vaudrait mieux dire : « *La commission qui est une force de proposition* » et non pas « *la création*. »

Est retenu : « *La commission extra-municipale créée en décembre 2020 est une force de propositions.* »

« Puis, toujours dans l'introduction, je trouve gênant la mise en avant d'un caractère négatif. On parle de « *au regard de la situation critique de langue bretonne, des droits culturels...* ». Il vaudrait mieux offrir une vision positive des choses telles que « *la préservation de la langue bretonne* » ou encore « *la sauvegarde des droits culturels et de la diversité* ».

Anna Vari Chapalain : « Cela donnerait donc : « *que la collectivité entend mener pour préserver la langue bretonne, les droits culturels et la diversité.* » »

Tangi Louarn : « Page 3, au paragraphe « communication institutionnelle », à la fin d'a, b, c, il y a : « *Avancer sur d'autres formulaires bilingues.* » On pourrait remplacer le terme « avancer » qui un peu vague par « *recensement des formulaires bilingues et programmation* ». En effet, pour « avancer » il faut d'abord faire un inventaire et je ne sais pas quand ça pourra être fait mais il faudra sans doute attendre le ou la futur(e) chargée de mission. »

Anna Vari Chapalain : « Le terme « avancer » désigne l'idée d'en faire d'autres. On pourrait donc mettre : « recenser et mettre en œuvre d'autres formulaires bilingues ». »

Yannick Menguy : « J'insiste un peu là-dessus parce que dans le document que nous avons proposé, nous avons été plus loin :

« Au fur et à mesure de la mise à jour et de leur renouvellement, les différents formulaires administratifs créés par la collectivité sont bilingues ou comportent une version bretonne mise à disposition du public ».

Je trouve que la rédaction que l'on a, aujourd'hui, dans la version proposée, est en deçà de ce que l'on demandait. »

Anna Vari Chapalain : « Oui effectivement, c'est en deçà de ce que vous demandiez. La formulation n'est pas heureuse. Il faut effectivement savoir combien il y en a dans les différents domaines (pleins de formulaires dans les sports, etc...). Ce que dit Tanguy, « recenser », est important au lieu de dire : « Programmer et mettre en œuvre d'autres formulaires bilingues ». »

Yannick Menguy : « Concrètement, est ce que l'idée ce n'est pas de mettre tout bilingue dans les formulaires administratifs ? »

Nabila Prigent : « On ne pourra pas le faire. On sait que ça va être compliqué. »

Yannick Menguy : « Quels sont les éléments que vous avez identifiés ? »

Nabila Prigent : « C'est le nombre de formulaires qui est assez impressionnant et surtout, ce qui a été identifié également, c'est la taille du formulaire, le fait de mettre en bilingue pourrait compliquer aussi le remplissage. On part sur un nombre de formulaire précis mais pas sur la totalité car on sait qu'on ne pourra pas le faire. Seule une partie sera bilingue mais, aujourd'hui, on n'est pas en mesure de chiffrer précisément. »

Yannick Menguy : « L'intérêt, c'est le formulaire qui touche le maximum de public et dans des domaines où on n'attend pas forcément la langue, par exemple, dans le sport. Effectivement, les formulaires « Demande d'ouverture de travaux » ou « Déclaration de décès » ne sont peut-être pas prioritaires. »

Tangi Louarn : « Le recensement devrait prendre en compte cette notion qualitative et la quantité éditée. Les formulaires les moins utilisés ont moins d'intérêt. »

Anna Vari Chapalain : « Est-ce qu'on s'arrête à « Recenser et mettre en œuvre d'autres formulaires bilingues au fur et à mesure » comme tu le proposais ? Ou est-ce qu'on met une phrase différente qui reflète un peu la réalité qu'on explique là ? »

Alan Foricher : « La notion de programmation n'était pas mauvaise parce que cela permet, à terme, de tendre vers une ambition de tout mettre en bilingue. »

Yannick Menguy : « C'est davantage un aspect de pédagogie, l'argument du « frein » car, concrètement, si chaque service recense ses formulaires et les envoie à traduire à l'Office de la langue bretonne, cela ne prend pas beaucoup de temps. »

Anna Vari Chapalain : « Si on reprend ce que dit Alan, on peut garder cette formulation : « Recenser et programmer la mise à disposition du public de formulaires bilingues au fur et à mesure. » »

Yannick Menguy : « Dans les propositions traitées, nous avons volontairement mis les affiches à part pour deux raisons. Il y avait l'idée de les mettre intégralement en bilingue, qui n'a pas été reprise, et l'idée que, sur les affiches, on n'était pas obligés d'être dans une présentation identique, avec une utilisation des mêmes couleurs et, ainsi, avoir plus de liberté à ce niveau-là, contrairement à la signalisation (pas d'italique, même taille, même couleur). »

Arno Elegoed : « On a un exemple bien fait sur l'affiche du marché des fleurs avec deux affiches différentes : une intégralement en français et l'autre en breton. C'est une sacrée avancée qui ne s'était jamais produit à Quimper ou rarement ailleurs. On constate qu'il y a une volonté et que cela est clairement possible. »

Anna Vari Chapalain : « Elle est très bien cette affiche. Elle a même fait le tour car elle va servir d'exemple dans d'autres communes. Il y a beaucoup moins d'affiches éditées en breton qu'en français. Les affiches en breton se remarquent car c'est la première fois que ça a été fait sur Quimper. Mais elles peuvent aussi provoquer des retours négatifs de personnes qui ne voient l'affiche qu'en breton. Cette affiche est un peu un test mais est ce que, sous prétexte d'avoir des affiches tout en breton et d'autre en français, cela entrainera la fin des autres affiches bilingues ? Il faut que les choses soient claires. Pour les affiches, faut-il tendre, même si la photo-compo est différente, et parce que ce sont des affiches et qu'il y a un côté artiste, au bilinguisme pour qu'il y ait du breton sur toutes les affiches ? »

« Je crains que le travail de « photo-compo » sur une affiche en français et la traduction de la même affiche en breton prennent beaucoup de temps, et que le service de la reprographie n'ait pas le temps d'éditer dans les délais impartis la version en langue bretonne alors que la version française sera déjà affichée dans les rues. »

Yannick Menguy : « C'est ça tout l'enjeu. Il faut penser bilingue dès le départ. Je suis également entre les deux : entre l'affiche bilingue et les deux affiches : français et breton séparés. C'est la même problématique qu'au département où c'est le choix d'une affiche en breton et d'une affiche en français qui a été retenu, mais avec des proportions qui ne sont évidemment pas égalitaires. L'autre problématique importante, c'est la qualité du bilinguisme sur les affiches quand elles sont entièrement bilingues. On a le contre-exemple de QBO avec, dernièrement, l'affiche « Ici commence la mer ». »

Anna Vari Chapalain : « On nous a expliqué que c'était une affiche qui datait d'il y a un an et demi, quand ils avaient posé les pavés « Ici commence la mer », et comme ils conservent les stocks, les services ont ressorti une ancienne affiche. »

Yannick Menguy : « D'où la question de la qualité du bilinguisme sur les affiches. Il me semble important d'insister pour avoir un bilinguisme de qualité, que toutes les mentions soient traduites et qu'il n'y ait pas de petite taille. C'est pour cela qu'on avait mis les affiches à part, par rapport aux prospectus où, effectivement, on peut se dire que vu les tailles des prospectus et les choses à traduire, on va accepter que seuls les titres et la première page soient en breton. Mais sur les affiches, il faut exiger que tout soit bilingue. »

Nadine Urvois : « Il est difficile de choisir. Personnellement, quand je vois une affiche bilingue trop chargée, je ne la lis pas. Alors que là, le fait qu'une affiche soit entièrement en breton, je pense que ça attire d'avantage l'œil des personnes, même celles qui ne parlent pas breton. On touche plus de monde. Après, l'intérêt peut varier en fonction du message à faire passer. »

Alan Foricher : « Le constat est que ça fait parler plus. Il faudrait un spécialiste de la communication et de la sociologie pour en évaluer l'impact. »

Yann Guillaumot : « Ce qu'on avait dit sur les affiches, c'est qu'il ne faut pas s'enfermer dans une formule ou une autre. Ce qui très constructif et positif, c'est de pouvoir entrer dans une démarche de coconstruction et de discussion avec les services de communication sur la meilleure solution pour telle et telle affiche. Alors qu'en se focalisant uniquement sur un choix d'affiche et sur les choix des uns et des autres, nous n'avancerons pas. Il ne faut pas s'enfermer et l'exigence doit porter sur la qualité. »

Tangi Louarn : « Ça me rappelle, en terme de communication et ça fait très longtemps, que l'entreprise Sony avait fait sa pub seulement en breton sur des grands panneaux sur les grandes routes en Bretagne. En bas de ces affiches était seulement signalé par un astérisque le texte en français. À l'époque, ça avait été très remarqué. »

« Il est intéressant, comme nous n'avons pas de réponse aujourd'hui, de faire un test. En effet, si aujourd'hui les personnes semblent choquées en regardant une affiche en breton, ils intégreront au fil du temps cette habitude de voir fleurir à la fois des affiches en breton et leurs jumelles en français ailleurs. Il faudrait, par contre, s'assurer qu'il y ait autant d'affiches éditées en breton qu'en français. Il y a des règles à mettre en place. »

Yann Guillaumot : « Je pense qu'il faut avoir une stratégie de communication sur le pourquoi du bilinguisme dans la ville, parce qu'on peut démonter certaines hostilités et apporter des éléments concrets sur la raison pour laquelle il est important de mettre du breton devant les yeux des jeunes, des élèves des écoles et puis de toutes ces personnes qui ont une relation, même petite, avec la langue bretonne. »

Arnaud Elegoed : « On pourrait penser au magazine de Quimper. Il pourrait être intéressant de développer cette question-là via un article sur le politique linguistique, afin que tout le monde comprenne l'intérêt de ces affiches en breton. »

Anna Vari Chapalain : « Globalement, l'affiche tout en breton a plu. Nous avons essentiellement eu des retours positifs. »

Andrev Sezneg : « Pédagogiquement, je pense qu'il est important que les affiches en breton et en français se trouvent à proximité l'une de l'autre. »

Anna Vari Chapalain : « Au paragraphe D, il est proposé : « *Chaque document destiné au grand public - plaquette, guide pratique, affiche, flyer - lors de sa création ou de sa mise à jour prend en compte le bilinguisme.* » Pourrait-on ajouter « *voire des versions en breton et en français pour les affiches* » ? C'est-à-dire, prendre comme règle le bilinguisme mais continuer à pouvoir faire des affiches avec des versions différentes suivant les thèmes ? »

« Pour les règles à respecter, on a repris vos propositions par rapport à l'Office public de la langue bretonne. »

Arnaud Elegoed : « C'est aussi à adapter suivant les besoins puisqu'on voit que l'affiche du marché des fleurs était très chargée en informations. L'affiche bilingue n'était pas possible dans ce cas-là. »

Yannick Menguy : « Quand on conçoit une affiche bilingue, il convient d'être plus précis, mettre moins d'informations en les sélectionnant davantage. »

Arnaud Elegoed : « Il faut aussi être souple. »

Anna Vari Chapalain : « C'est pour cela qu'on met « voire » qui met l'accent sur les affiches. »

Tangi Louarn : « Juste pour signaler quelque chose mais je ne pense pas qu'on puisse le mettre dans le protocole, cela concerne la dénomination des voies. La question qui va se poser, si on adopte une dénomination bilingue, c'est qu'elle soit reconnue officiellement. A titre d'exemple, avec la Poste, parfois, lorsqu'il y a des versions bilingues, seule la version française est conservée dans la forme officielle. »

Yannick Menguy : « À Pluguffan, pour les délibérations, on délibère sur la version en français et sur une version en breton. C'est un peu une officialisation. »

Anna Vari Chapalain : « Il faut une délibération pour le breton. Il faut mettre les deux versions dans la délibération. Que ce ne soit pas traité comme une traduction, mais que ça fasse bien partie de la délibération. »

Yann Guillamot : « Dernier point, dans les propositions que nous avons faites, nous avons mis des annexes avec des objectifs à atteindre en fin de mandat concernant un certain nombre de domaines. Les annexes ne figurent pas dans le document. On peut peut-être concevoir ces objectifs dans un autre cadre mais qu'en est-il ? »

Nabila Prigent : « Les objectifs seront à proposer dans notre commission extra-municipale avec un calendrier. »

Anna Vari Chapalain : « On commence par « Le Guide d'utilisation ». Parce qu'on fait de la pédagogie avec les services mais également avec les élus. Le but de la commission extra-municipale est d'avancer assez rapidement vers ce qu'on appelle non plus une charte, ni un guide, mais la politique linguistique de la Ville de Quimper. On est pragmatique et c'est là que je vois les objectifs. »

Yannick Menguy : « Je comprends. Il y a juste un domaine où il y a un soupçon d'objectif : les plaques de rue. Dans la version de Monsieur Jolivet, on y parle d'un programme pluriannuel. »

Anna Vari Chapalain : « On a regardé au budget de cette année pour être certain qu'il y était inscrit. »

Yannick Menguy : « Ce que je veux dire par là, c'est que, contrairement aux autres domaines de signalisation, pour les plaques de rue, on a cette phrase sur la programmation pluriannuelle. »

Anna Vari Chapalain : « Si c'est déjà en cours, autant laisser cette phrase. »

Yannick Menguy : « D'accord, mais on est d'accord dans l'idée qu'on va aller sur de la programmation. »

Nabila Prigent : « C'est un budget qu'il faut prévoir à l'avance. »

Anna Vari Chapalain : « On va relire et faire relire avec attention le guide d'utilisation de la langue bretonne par quelqu'un d'extérieur pour éviter les coquilles car on constate qu'il en subsiste quelques-unes. »

LES GROUPES DE TRAVAIL

Anna Vari Chapalain : « Pour les groupes de travail des commissions, certains sont notés Quimper et d'autres Quimper Bretagne Occidentale. »

Plusieurs groupes sont proposés :

- Un groupe « **Enseignement / Formation** » avec, comme participants : Div Yezh, Yann Guillamot, Yannick Menguy, Bruno Boisrobert, Andrew Sezneg, ...
- Un groupe « **Darvoudoù diavaez / événements extérieurs** » avec, comme participants : Nadine Urvois, David Ansquer, Alan Foricher
(Ce groupe a vocation à travailler sur les événements culturels qui ne sont pas directement pilotés par la Ville.)
- Un groupe « **Utilisation de la langue visible et audible et suivi formulaires et signalétique** » avec, comme participants : Yannick Menguy, Marc Andro, Uisant Crequer, Nabila Prigent, Tangi Louarn, Arno Elegoed, Bruno Coray ou Alan Foricher.
- Un groupe « **Déchets** », pour travailler sur toutes les attentes en matière de langue bretonne sur les DSP, avec, comme participants : Yann Guillamot, Nabila Prigent, Yannick Menguy, Bruno Boisrobert.

Anna Vari Chapalain : « Tous ceux qui ne sont pas là aujourd'hui seront relancés pour s'inscrire sur les différents groupes. »

Anna Vari Chapalain : (Document distribué) « Voici la nouvelle campagne qui a été faite par la Région avec des associations d'enseignement, Kevre Breizh, qui a participé au financement et Mignoned ar brezhoneg. C'est un document entièrement proposé en français. Son intérêt est le renvoi sur un site avec une carte interactive qui permet de visualiser toutes les écoles, et *via* laquelle les parents peuvent choisir l'établissement scolaire le plus proche de leur domicile pour leurs enfants, soit par système d'enseignement soit par localisation géographique. Ce document a été présenté hier, 17 mai, à la mairie de Quimper. »

ACTUALITE

Anna Vari Chapalain :

- Les panneaux de la gare sont posés partout. Si vous êtes allés vous promener du côté de la gare vous avez pu les voir.
- Ar Marc'had bleunioù : L'affiche a bien plu.
- Les panneaux de police : Ils ont été installés là où il n'y en avait pas, notamment sur les giratoires.
- Le recrutement de l'ATSEM de la classe Edmond Michelet va bientôt être fait (12 inscrits dans la classe). Les enseignants sont partants. Le bâtiment de l'école Edmond Michelet est constitué de différents îlots et il fallait se mettre en accord avec le service des bâtiments pour trouver l'emplacement idéal de la classe (beaucoup de points de détails à affiner).

Uisant Crequer :

- Recrutement d'un nouveau chargé-e de mission langue bretonne : En comité technique, en fin de mois, on valide le fait que ce ou cette chargé-e de mission passera sous QBO pour pouvoir élargir ses

missions à l'agglomération. Il ou elle sera rattaché-e au service commun de QBO mais travaillera à 80 % pour la Ville.

- Le poste a été ouvert à des grades inférieurs (B) à celui de Vefa (A) pour obtenir un maximum de candidatures.
- Création d'un tout nouveau service « Relations usagers » qui regroupera :
 - ✓ La langue bretonne
 - ✓ La démocratie (les conseils de quartiers, le budget participatif, le conseil municipal des jeunes)
 - ✓ La vie associative (avec un poste à temps complet sur la vie associative pour créer une vraie dynamique entre les associations et plus seulement la gestion d'un local et d'une association & afin de mettre en place les projets « pass' bénévoles »)
 - ✓ L'égalité femmes-hommes

Anna Vari Chapalain : « L'explication intéressante donnée par Uisant, c'est qu'auparavant la chargée de mission était forcément rattachée à un service, puisqu'il faut être rattaché à une hiérarchie. Mais aujourd'hui, avec le nouveau service « relations usagers » qui va regrouper des personnes qui travaillent dans différents domaines, ils pourront échanger entre eux. »

Nabila Prigent : « On a bien fait attention qu'il soit mentionné sur le chapeau du service du ou de la futur-e chargé-e de missions l'intitulé « langue bretonne » pour offrir une meilleure visibilité en interne car jusqu'à présent Vefa était seule et il n'était pas précisé « langue bretonne ». Aujourd'hui, en consultant l'organigramme, on voit directement qui contacter pour obtenir une traduction. »

Anna Vari Chapalain : « Pour évaluer les connaissances en langue bretonne, un test écrit et oral, identique pour l'ensemble des candidats, sera proposé pour éviter toutes déconvenues. »

Anna Vari Chapalain : « Trois podcasts ont été publiés, qui ne sont pas des traductions de ce qui s'est fait en français. Ce sont des sujets sur le patrimoine qui ont été choisis pour être uniquement traités en breton. »

Autres points :

- Mise en avant du breton lors des cérémonies officielles : Lors de la cérémonie pour la célébration de la loi pour l'abolition de l'esclavage, Isabelle Assih a fait une allocution en français et Anna Vari Chapalain en a fait une en breton avec un texte d'Edouard Glissant traduit en breton. Trois collègues de Quimper étaient invités. Le contexte sanitaire actuel a réduit la présence de chaque collègue à deux élèves : deux élèves de Max Jacob, deux élèves de Diwan, deux élèves de la Sablière. Les élèves de l'école Diwan ont choisi un texte « Lagad an Heol » d'Anjela Duval. C'est une cérémonie publique où le breton a trouvé sa place de façon assez naturelle.
- Ti Ar Vro : Une nouvelle association se met en place en Bretagne – Yaouankizoù – avec des objectifs sur la jeunesse en général. Vefa Guenegan, qui est membre de Ti Ar Vro a suivi les réunions. Il y a une campagne de Ti Ar Vro en ce moment sur les formations longues à la langue bretonne
- Les élus ont été sollicités pour donner des noms de personnes susceptibles d'être au conseil de développement de Cornouaille. Vous êtes deux autour de la table à avoir été cités : Yann Guillamot et Yannig Menguy ainsi qu'Anne Gouerou, qui fait de la production audio-visuelle. »

Tangi Louarn : « La campagne pour l'enseignement est financée en particulier par Kevre Breizh. L'initiative, au départ, vient d'Allan Ar Gal qui, constatant la difficulté de croissance des écoles l'année dernière à cause du Covid, a obtenu de la Région des financements. L'exécutant, c'est « Unanet evit ar brezhoneg ». Les différentes filières financent également une part de la campagne. »

Préconisations & orientations de la commission

- Il est décidé de créer, dans les mois à venir, une commission extra-communautaire langue bretonne, qui rassemble élus des communes de la communauté d'agglomération et représentants d'associations, sur le modèle de la commission extra-municipale.
- La constitution de plusieurs groupes de travail thématiques est envisagé au sein de ces différentes commissions.
- Il est décidé, une fois le « Guide d'utilisation du breton » adopté par la commission extra-municipale, de le soumettre au bureau municipal de la Ville de Quimper avant transmission à l'ensemble des services de la collectivité.

Divizoù ar bodad tra-kêr

- Krouet e vo ur bodad tra-kumuniezh brezhoneg er mizioù o tont gant ar pal bodañ dilennidi ha kevredigezhioù kêrioù an tolpad-kêrioù ha labourat asambles evel ma ra ar bodad tra-kêr.
- Krouet e vo strolladoù-labour tematek er bodadoù-se.
- Goude bezañ degemeret ar « Sturlevr implij ar brezhoneg » gant ar bodad tra-kêr e vo kinniget hemañ d'ar burev-kêr a-raok bezañ kaset da holl servijoù ar strollegezh.